Attestation de participation au programme Élysée Prim

Académie de :

L’inspecteur d’académie-directeur académique des services de l’éducation nationale certifie que :

Madame/Monsieur (\*)

Professeur des écoles/instituteur dans le département (\*)

Dans l’école (\*)

Adresse (\*)

Ville (\*)

participera au programme Élysée Prim du **1er août 2024 au 31 juillet 2025**.

Dans le cadre de ce programme, il enseignera dans **une ou plusieurs** écoles de son Land d’affectation. Pendant toute la durée de son affectation en Allemagne, il continuera d’être rémunéré par son autorité de tutelle en France.

Fait à

le

Nom et signature de l’IA-DASEN

*(\*) à remplir par les services académiques après la commission de répartition de Berlin et à envoyer au professeur des écoles.*